

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
CONSTITUTIVE ET ELECTIVE
DU 10 JUIN 2018**

Réunie
Au Comité Régional Olympique et Sportif Midi-Pyrénées
7, rue André Citroën
31 130 BALMA

Etaients présents :

310009 KARATE CLUB CAZERES
310014 FENOUILLET KARATE CLUB
310021 JEUNESSE SPORTIVE CUGNALAISE
310022 U S RAMONVILLE
310027 TOULOUSE OLYMPIQUE AVIATION CL
310028 AVENIR MURETAIN KARATE
310029 BALMA SAINT EXUPERY 31
310037 A M DE ST JEAN
310040 SAINT LYS OLYMPIQUE KARATE
310041 KC CARAMANAI
310042 SHAOLIN KARATE CLUB
310050 CLUB KARATE AUCAMVILLE
310059 ARTS MARTIAUX TOULOUSE MIRAIL
310079 TAI JITSU KAN
310081 COMMINGES YOSEIKAN BUDO
310084 KARATE CLUB LE VERNET
310090 T U C SECTION KARATE
310091 ASSOCIATION JUDO KARATE LE SAMOURAI
310094 CENT VOVINAM VIET VO DAO TOURNEFEUILLE
310096 LEGUEVIN ARTS MARTIAUX KARATE
310607 ECOLE DE KARATE VILLENEUVOISE
310611 KARATE CLUB TOURNEFEUILLE
310613 FOYER RURAL DE ST LOUP CAMMAS
310618 KARATE CLUB REVEL
310620 FONBEAUZARD KARATE CLUB
310625 TOULOUSE ARTS MARTIAUX
310632 UNION SPORTIVE PIBRACAISE DE KARATE
310633 KARATE CLUB DE LAMASQUERE
310635 ONDES KARATE DO
310636 SAINT SERNIN KARATE
310642 ARTS MARTIAUX DE SAINT ORENS
310644 BALMA KARATE
310651 KARATE SHOTOKAN CADOURS
310653 KARATE CLUB OKINAWA
310665 KYOKEN KARATE
310670 KARATE DO LE SAMOURAI DE GARIDECH
310673 FUKUSHI KAN RYU
310687 KARATE CLUB ST JORY
310690 KARATE CLUB SEYSSOIS
310694 KARATE ROQUES
310702 BUSHIDO KARATE CLUB DE GRENADE
310707 UNION SPORTIVE AVIATION LATECOERE SECTIO
310708 TOULOUSE FAOURETTE SPORTS
310710 UNION SPORTIVE DE COLOMIERS SECT VVD
310712 FOUJI SAKURA RYU
310715 IMPACT KARATE 31
310718 YOSHI KARATE CLUB
310719 VIET VO DAO THANH LONG
310720 KINAMI CLUB DE YOSEIKAN BUDO
310729 VOVINAM OCCITAN
310732 ECOLE DE KARATE DE SAINT GAUDENS
310734 VIET VO DAO HAU QUYEN CASTELGINEST
310743 TOULOUSE SHUBUKAN
310749 BOXING CLUB MURET
310750 MIDI PYRENEES SHAOLIN SI WUSHU QUAN
310765 SPORTS & ARTS MARTIAUX PROMOTION
310768 BUSHIDO KARATE CLUB DE FRONTON
310770 JKR GENDAĪ BUDO
310771 KARATE CONTACT POMPERTUZAT

Ainsi, il a été constaté la présence de 59 clubs, représentant 168 voix.

L'assemblée générale débute à 11h.

Il est rappelé que l'organisation de la présente assemblée générale est assurée par la fédération française de karaté et disciplines associées à la demande des clubs affiliés issus du département de la Haute Garonne.

1. ALLOCUTION D'OUVERTURE

Le Président fédéral fait un point sur le fonctionnement de la fédération et de ses organismes déconcentrés suite à l'application du nouveau découpage territorial déterminé par l'Etat.

Sont ainsi rappelé toutes les obligations qui pèsent aussi bien sur la fédération que sur ses organes déconcentrés. Il en résulte une nécessité pour les organismes déconcentrés d'appliquer et de se conformer aux directives fédérales.

2 CONSTITUTION DU COMITE DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE GARONNE

S'agissant d'une assemblée générale constitutive, il appartient donc aux clubs présents d'adopter des statuts et un règlement intérieur qui marqueront la création de l'association.

L'ensemble des clubs affiliés à la FFKDA a été destinataire du modèle de statuts et de règlement intérieur destinés aux comités départementaux de la fédération.

Ces modèles sont également présentés lors de l'assemblée générale.

Ils sont ensuite soumis au vote.

Résultat des votes :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : Unanimité

Le Comité départemental de karaté et disciplines associées de la Haute Garonne est ainsi constitué à l'unanimité des clubs présents.

3 PRESENTATION DES CANDIDATS

A l'issue de cette constitution, l'assemblée générale se doit d'élire ses dirigeants, comité directeur et président.

32 candidatures recevables sont parvenues à la fédération. La présentation des différents candidats est donc réalisée.

ELECTION DU COMITE DIRECTEUR

Suite à la présentation des candidats, il est rappelé que conformément aux statuts adoptés précédemment, le comité directeur se compose de 4 à 14 membres dont un poste est réservé aux disciplines associées.

La majorité pour être élu au premier tour s'élevé à 84 voix.

Une explication est faite sur les modalités de vote.

Trois scrutateurs se sont portés volontaires : Mme Sandrine GUET, Mme Frédérique LIEVIN et M. Lilian FROIDURE.

A l'issue du dépouillement, le résultat des votes est le suivant :

NOM DU CANDIDAT	NOMBRE DE VOIX
AGUILA JESUS	70 voix – 41,92 %
AMIRAULT FLORENCE	49 voix – 29,34 %
AMIRAULT GILLES	53 voix – 31,74 %
BENSADALLAH AMAR	100 voix – 59,88 %
BOURGUIGNON FREDERIC	51 voix – 30,54 %
BURGAN DIDIER	93 voix – 55,69 %
BUSCAILL DIDIER	69 voix – 41,32 %
COGO CHRISTEL	94 voix – 56,29 %
CONTOUX CEDRIC	95 voix – 56,89 %
COPPIN BRUNO	59 voix – 35,33 %
DOUCHEZ DOMINIQUE	88 voix – 52,69 %
GADI SERGE	86 voix – 51,50 %
GANOT ROMAIN	66 voix – 39,52 %
GRACIA CARINE	97 voix – 58,08 %
GUTIERREZ JOSE	67 voix – 40,12 %
HARRAT BENDEHIBA	84 voix – 50,30 %
JOUSSEAUME CECILE	74 voix – 44,31 %
KOUNOUGOUS ANICET	94 voix – 56,29 %
LAMBOTTE DIDIER	48 voix – 28,74 %
LE FRANC PHILIPPE	96 voix – 57,49 %
LOBE EMMANUEL	89 voix – 53,29 %
MALNOY JOFFREY	85 voix – 50,90 %
MANUEL HENRIETTE	61 voix – 36,53 %
MARQUES JEAN	10 voix – 5,99 %
MARTINEZ PHILIPPE	47 voix – 28,14 %
MASSARIN SYLVAN	68 voix – 40,72 %
MOUROT LOIC	86 voix – 51,50 %
NIVELLE CYRIL	5 voix – 2,99 %
PELLO DESCAYRE ROSER	86 voix – 51,50 %
PEREZ CECILE	58 voix – 34,73 %
RODRIGUES CINDY	56 voix – 33,53 %
TRUONG THANH NHAN GILLES	61 voix – 36,53 %

Sont donc élus à l'issu du premier tour :

NOM DU CANDIDAT	NOMBRE DE VOIX
BENSADALLAH AMAR	100 voix – 59,88 %
BURGAN DIDIER	93 voix – 55,69 %
COGO CHRISTEL	94 voix – 56,29 %
CONTOUX CEDRIC	95 voix – 56,89 %
DOUCHEZ DOMINIQUE	88 voix – 52,69 %
GADI SERGE	86 voix – 51,50 %
GRACIA CARINE	97 voix – 58,08 %
HARRAT BENDEHIBA	84 voix – 50,30 %
KOUNOUGOUS ANICET	94 voix – 56,29 %
LE FRANC PHILIPPE	96 voix – 57,49 %
LOBE EMMANUEL	89 voix – 53,29 %
MALNOY JOFFREY	85 voix – 50,90 %
MOUROT LOIC	86 voix – 51,50 %
PELLO DESCAYRE ROSER	86 voix – 51,50 %

Le comité directeur est ainsi au complet.

5

ELECTION DU PRESIDENT

Le comité directeur nouvellement élu se retire afin de proposer à l'assemblée générale un président parmi ses membres.

A l'unanimité des membres présents, le comité directeur soumet la candidature de M. Anicet KOUNOUGOUS au poste de président du comité départemental de la Haute Garonne.

A l'issue du dépouillement, le résultat des votes est le suivant :

101 voix pour

50 voix contre

15 voix abstention

Il a également été constaté 2 votes blancs.

5

M. Anicet KOUNOUGOUS est donc élu président du comité départemental de karaté et disciplines associées de la Haute Garonne.

6
QUESTIONS DIVERSES

Aucune question n'étant posée, l'Assemblée Générale est clôturée 12h30.

Le Président